**ASSOCIATION SYNDICALE**

**2ème Section**

**De la Rivière d’Epte**

**PROCES VERBAL**

**DU 20 janvier 2022**

 Le comité syndical légalement convoqué le 05 Janvier 2022, s’est réuni en séance publique, le 20 Janvier 2022 en Mairie d’AMENUCOURT sous la présidence de M. CHAMPY Jean Pierre, président.

Étaient présents : M. CHAMPY Jean-Pierre, M. BRUMPT Yvan, M. BARRAT Alain, M. MALGRAIN Pierre, M. DELAPORTE Thierry, M.CHATEL Mathieu, M. ARNAL Thierry, Mme CARON Josette, M FOUCAULT Olivier, M. DUNTZ René, M. BRUNEAU George,

Étaient absents excusés : Mme CAMBOURIEUX Frédérique donne pouvoir à M. DELAPORTE Thierry, Mme CHENET Nicole donne pouvoir à M. BARRAT Alain, M. MACAIRE donne pouvoir à M. CHAMPY, M. LEMOINE Philippe, Mme MAQUESTIAU Nadège, M. THOUARD Jean-Louis donne pouvoir à M. DELAPORTE Thierry, M. DUBRAC Claude, M. GUERIN

Invité : M. LOOBUYCK (garde rivière)

Secrétaire de séance : M.DELAPORTE Thierry

Monsieur BRUMPT présente sa démission en tant que membre du bureau à l’assemblée présente qui l’accepte et le remercie de tout le travail accompli en tant que vice-président.

Monsieur CHAMPY Jean-Pierre président sortant remercie chaleureusement tous les membres du bureau de leur engagement et de leur collaboration durant toutes ces années et particulièrement M. BRUMPT qui vient de donner sa démission des membres du bureau.

Il rappelle la vocation du syndicat qui doit être la libre circulation des eaux et des sédiments, travaillé en collaboration avec les organismes de gestion des inondations. De plus l’ASA a le droit d’intervenir chez les propriétaires ce qui permet des interventions rapides. L’association doit travailler en étroite collaboration avec le garde rivière qui est le technicien. L’assemblée présente le remercie de son engagement auprès des riverains.

Monsieur CHAMPY étant le plus âgé de l’assemblée préside l’élection du nouveau président

.

***Élection du président de l’association syndical***

L’assemblée ayant atteint le quorum peut procéder à l’élection du Président

Monsieur CHAMPY Jean-Pierre appelle à candidature au poste de Président :

M. DELAPORTE Thierry se porte candidat

Considérant que le président est élu à la majorité absolue ;

Monsieur CHAMPY Jean-Pierre propose de voter à main levée

Monsieur DELAPORTE Thierry a eu 14 voix

Monsieur DELAPORTE Thierry ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamé Président.

Monsieur CHAMPY Jean-Pierre donne la parole à Monsieur DELAPORTE Thierry nouvellement nommé Président.

***Election du Vice-président***

Monsieur le Président appelle à candidature au poste de vice Président.

Monsieur ARNAL Thierry se porte candidat

Considérant que le vice- président est élu à la majorité absolue ;

Monsieur DELAPORTE Thierry propose de voter à main levée

Monsieur ARNAL Thierry a eu 14 voix

Monsieur ARNAL Thierry ayant obtenue la majorité absolue, a été proclamé Vice Président.

***Démission de M. CHAMPY Jean-Pierre***

Monsieur CHAMPY Jean-Pierre présente sa démission du bureau. Le bureau accepte celle-ci.

***Nominations des délégués titulaires et suppléants***

 Délégué suppléant :

* M. GUERIN est désigné à l’unanimité comme délégué suppléant des Yvelines
* M. THOUARD est désigné à l’unanimité comme délégué suppléant du Val d’Oise
* M. MALGRAIN est désigné à l’unanimité comme délégué suppléant de l’Eure.

Délégués :

* M. BARRAT Alain
* M. BRUNEAU George
* Mme CAMBOURIEUX Frédérique
* Mme CARON Josette
* M. CHATEL Matthieu
* Mme CHENET Nicole
* M. DUBRAC Claude
* M. DUNTZ René
* M. FOUCAULT Olivier
* M. LEMOINE Philippe
* Mme MAQUESTIAU Nadège
* M. MACAIRE François

Le comite syndical adopte à l’unanimité cette composition.

***Envoie des convocations par email***

Monsieur le Président propose d’envoyer les convocations du bureau par email.

L’assemblée approuve à l’unanimité cette proposition.

***Orientations générales***

Monsieur le Président propose des orientations de travail

* Renforcer la communication avec les adhérents concernant les droits et devoirs des propriétaires riverains et les pratiques sylvicoles favorisant le maintient des berges et facilitant leur entretien.
* Continuer les opérations de prévention et d’enlèvement des embâcles en corrélation avec le garde rivière.
* Finaliser la mise en place de la gestion informatique de la comptabilité et des adhésions.

Prochaine réunion du comité syndical prévue le jeudi 17 février à 18 heures.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00

 Le Président

 M. DELAPORTE Thierry